



Ministère de l'éducation nationale

Lycée Jacques Prévert

23, chemin vert de Boissy - 95150 - Taverny

Téléphone : 01.39.95.32.25 - Télécopie : 01.30.40.74.30

Département du Val d'Oise



PROJET E.P.S. 2022 - 2023



SOMMAIRE

1. Contexte local et caractéristiques élèves
2. Les axes du projet EPS : une politique éducative en adéquation avec les grandes orientations du projet d'établissement
3. Contrat d'objectifs en EPS
4. La programmation des APSA : 2021-2022...
5. L'option en EPS : un projet constitutif de la culture de l'établissement
6. L'accueil des élèves inaptes : une politique consensuelle
7. Des modalités à renforcer ou à inventer au regard des nouveaux programmes
8. Des parcours plus personnalisés et plus progressifs : continuum de formation, d'informations et de validation de l'élève.
9. Initiative, responsabilité et engagement de l'élève dans la pratique et à l'oral : Les modalités d'organisation
10. Les protocoles d'évaluation en EPS : vers une convergence des dispositifs et des modalités
11. L'évaluation en danse : entre construction de sens et connaissance de soi
12. Le projet de l'association sportive du lycée
13. Annexes : les documents supports dans les APSA



1. Contexte local et caractéristiques élèves

a. Les effectifs

Le lycée général & technologique Jacques Prévert – Taverny :

Effectif élèves	1066
Effectif élèves voie général et technologique	938
Effectif élèves BTS	128

b. Les secteurs de recrutement

- Le collège George Brassens – Taverny
- Le collège Wanda Landowska – Saint Leu la Forêt
- Le collège Camille Claudel – Montigny les Corneilles

c. Études sociologiques

Cartographie des zones d'habitation : le % d'élèves résidant en ZUS

	Etablissement	Département	Académie	France
% d'élèves résidant en ZUS	3,3 %	14 %	9,6 %	5,4 %

Cartographie des profession et catégories socioprofessionnelles

% PCS défavorisées au lycée	15,8 %
% PCS défavorisées dans l'académie	21,6 %

La majorité des élèves du lycée sont issus de classes moyennes et favorisées.



d. Réussite aux examens

Tableau récapitulatif des résultats aux examens sur l'année scolaire 2019-2020 :

Données statistiques			
	Lycée	Département	Académie
Taux moyen de réussite au bac général	94,6 %	85,9 %	90,4 %
Taux moyen de réussite au bac techno	77,8 %	86,6 %	89,3 %
Taux moyen de réussite au bac (toutes filières)	88,8 %	86,3 %	89,9 %
Taux moyen de réussite au BTS	73,5 %		

e. Résultats des élèves aux épreuves d'EPS du baccalauréat

Cf. annexe

f. Caractéristique des élèves en EPS

Une typologie identifiable

« Les scolaires »

Reproduction en EPS de leur rapport très positif à l'école. Les apprentissages en EPS ont du sens. Les élèves préfèrent toutefois manipuler des connaissances déclaratives.

« Les réticents »

Reproduction en EPS de leur rapport différencié à l'école. Rapport affectif au professeur et aux APSA. Les circonstances conditionnent l'investissement des élèves.

Les ressources comme filtre d'analyse

Cognitives : élèves plutôt scolaires, qui ont des facilités de compréhension. Les liens cognition – actions peuvent être exploités.

Informationnelles : centration visuelle importante. Avant leur arrivée au lycée (2nd), les élèves ont construit assez peu de repères proprioceptifs et kinesthésiques.

Biomécaniques : Beaucoup d'élèves pratiquent en club. Ils sont relativement habiles au plan des coordinations motrices.

Energétiques : les élèves sont capables d'exploiter les différentes filières.

Affectives : la relation aux APSA reste affective en 2nd, tandis qu'elle tend à devenir plus objective par la suite

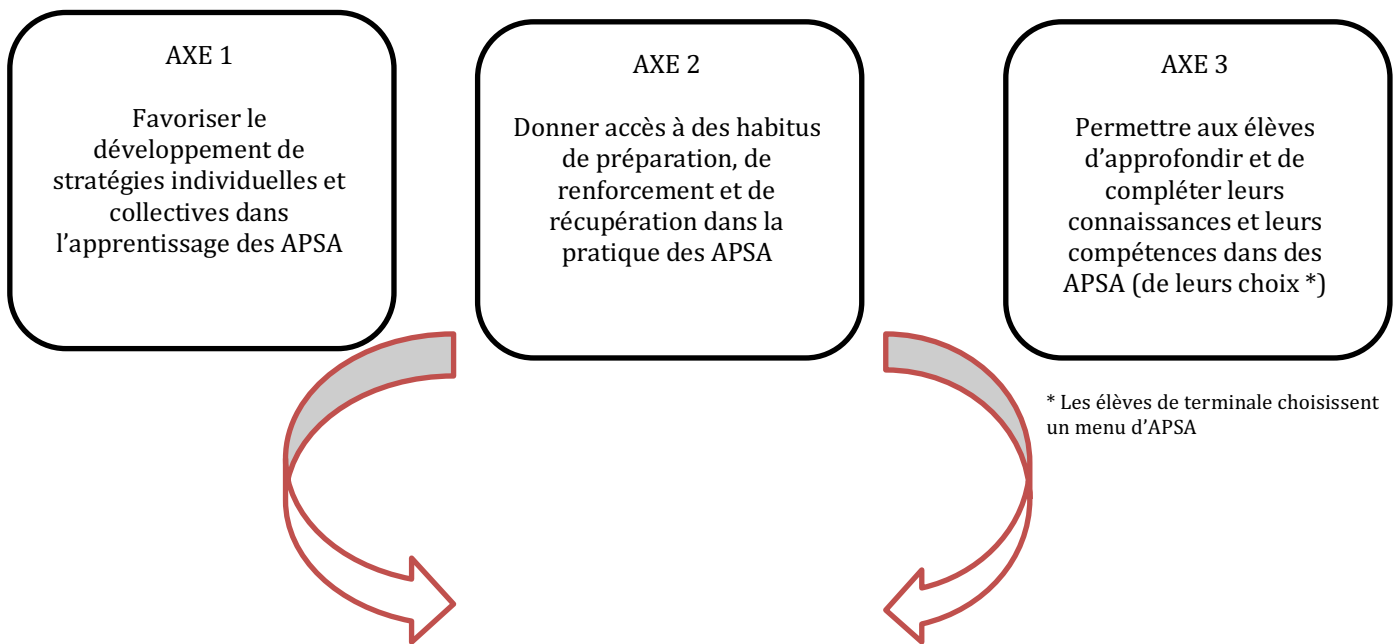


Les conséquences en matière d'enseignement :

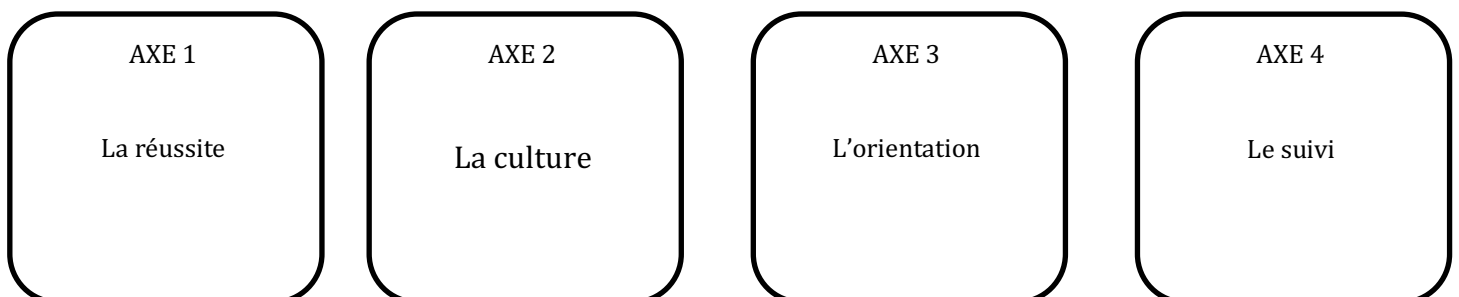
- Des élèves qui dans l'ensemble sont intéressés et curieux
- Des élèves qui sont capables de travailler en semi autonomie, voire en autonomie
- Des élèves qui ont la volonté de se perfectionner dans les APSA
- Des élèves qui sont réceptifs à différentes méthodes d'apprentissage
- Des élèves qui apprennent à se connaître, en fin de cursus scolaire

2. Les axes du projet EPS : une politique éducative en adéquation avec les grandes orientations du projet d'établissement

Les axes du projet EPS



Les axes du projet d'établissement





3. Contrat d'objectifs en EPS

Des méthodes éprouvées et partagées :

- Privilégier des cycles longs permettant aux élèves de construire de réels projets d'apprentissage à court, moyen et long terme.
- Développer des situations de résolution de problèmes afin d'inciter les élèves à construire une démarche active de recherche de solutions.
- Donner aux élèves des critères de réussite objectifs, à la fois quantitatifs et qualitatifs, leur permettant d'évaluer leur niveau d'habileté.
- Présenter systématiquement les attendus de fin de lycée de façon à ce que les élèves puissent identifier des objectifs de progression et se fixer leurs propres buts

Pour répondre à la finalité de l'EPS

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière, autonome dans un mode de vie actif et solidaire.

Le contrat d'objectif en EPS au lycée Jacques Prévert :

Des objectifs généraux

Objectif 1 (O1) : développer sa motricité

Objectif 2 (O2) : savoir se préparer et s'entraîner

Objectif 3 (O3) : exercer sa responsabilité

Objectif 4 (O4) : construire durablement sa santé

Objectif 5 (O5) : Accéder au patrimoine culturel



Objectifs spécifiques au regard des objectifs généraux	Moyens et visée	Opérationnalisation
Éducation à la citoyenneté /03	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire, connaître et comprendre les règles en EPS - Prise d'initiatives et de décisions 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à l'arbitrage - Promouvoir les APSA reposant sur la notion de choix (CA4 et CA2) - Déléguer des responsabilités aux élèves de l'AS et de l'Option
Éducation à la santé /04	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances et des méthodes relatives au savoir s'entraîner physiquement - Développer des habitudes de santé physique 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les activités du CA5 - Développer des protocoles de préparation à l'effort et de récupération dans toutes les APSA
Apprendre à mieux vivre ensemble /01 et 03	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des attitudes de respect d'autrui et d'entraide 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les groupes classe pour construire une identité classe - Proposer des rencontres interclasses - Valoriser les rôles sociaux
Favoriser l'orientation /01 et 02	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux se connaître pour faire des choix - Avoir confiance en soi 	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel de compétence commun dans chaque APSA - Construire un projet individuel ou collectif dans les APSA
Lutter contre l'échec scolaire /01 et 02	<ul style="list-style-type: none"> - Donner du sens aux apprentissages - Différencier les dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation concrète et objective pour diminuer la violence symbolique - Tenir compte de l'hétérogénéité dans le projet d'enseignement - S'appuyer sur les représentations des élèves
Donner accès à l'autonomie /01 ; 02 et 03	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des initiatives - Travailler en groupe avec efficacité - Être capable de s'autoévaluer - Se fixer ses propres règles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des débats d'idées - Responsabiliser les élèves (prise en charge de l'échauffement, superviser une situation)
Utiliser les TIC / 01 et 02	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les données informatiques et vidéographiques pour personnaliser les chemins d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les films et les photos
Prendre en charge les problèmes de maîtrise de la langue	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'expression orale de tous lors de la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un cadre méthodologique d'annonce de projet pour faciliter l'expression
Prévenir l'apparition du phénomène de désignation /01 et 03	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le goût de l'effort et l'envie d'apprendre 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager et valoriser les élèves - Leur fixer des buts à atteindre, clairs et précis - Défis collectifs



Lutter contre les comportements de consommateurs naïfs /01 et 03	- Responsabiliser les élèves	- Dévoluer le travail aux élèves (CA5 notamment mais pas seulement) - Valorisation de l'observation et de l'arbitrage
---	------------------------------	--

Lutter contre l'individualisme /01 et 05	- Développer des attitudes solidaires chez les élèves	- S'appuyer sur des APSA nécessitant un degré de suppléance absolue (escalade, rugby)
---	---	---

Développer une culture de l'apprentissage en EPS	- Approfondir les contenus dans les APSA - Différencier les contenus	- Mise en place de l'option
---	---	-----------------------------

Gérer les inaptitudes /01 et 04	- Offrir une EPS adaptée	- Proposer aux élèves des certificats médicaux de l'établissement - Construire des protocoles d'évaluation adaptés
--	--------------------------	---



4. La programmation des APSA : 2022-2023...

Au cours de son cursus au lycée, l'élève devra construire des compétences qui lui permettent de :

CA1 « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

↳ l'élève **s'engage et se dépasse de manière délibérée pour aller plus vite, plus haut, plus loin**, de façon unique ou répétée.

CA2 « Adapter son déplacement à des environnements variés et / ou incertains »

↳ L'élève **prévoit, s'engage et régule son déplacement à partir de l'analyse de l'environnement**, pour partir et revenir, tout en préservant sa sécurité et celle des autres.

CA3 « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée (par autrui) »

↳ l'élève **s'exprime corporellement devant un public ou un jury**. Deux modes de pratique sont distingués : l'un à partir de **réalisations corporelles expressives conduisant à une chorégraphie** ; l'autre à partir de **formes corporelles codifiées conduisant à un enchaînement ou une composition**.

CA4 « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

↳ L'élève s'engage avec lucidité dans un **affrontement, seul ou en coopération, pour faire basculer le rapport de force en sa faveur**.

CA5 « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir ».

↳ L'élève s'engage de façon lucide et autonome dans le **développement de ses ressources à partir d'un thème d'entraînement choisi**.



Attendus de fin de Lycée – AFL - LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Champ d'apprentissage	AFL Attendus de fin de lycée	Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL
CA n° 1 « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision. - S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance. - Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Accroître son efficacité motrice par l'acquisition de techniques efficaces et la coordination des actions ; ☒ Identifier et utiliser des principes mécaniques et ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour transformer efficacement sa motricité ; ☒ Reconnaître et interpréter des sensations corporelles, les relier avec des repères externes pour réguler son effort ; ☒ Se préparer à un effort spécifique, récupérer ; ☒ Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ; ☒ Utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations ; ☒ Choisir, mettre en œuvre et réguler un projet individuel et/ou collectif de performance ; ☒ Assumer des rôles d'organisateur, de coach et d'entraîneur pour performer collectivement.

Champ d'apprentissage	AFL Attendus de fin de lycée	Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL
CA n° 2 « Adapter son déplacement à des environnements variés et ou incertains »	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. - S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficace et en toute sécurité. - Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Comprendre et mettre en œuvre, seul et/ou à plusieurs, les principes et procédures d'une pratique qui garantit la sécurité de tous ; ☒ Développer des appuis adaptés à l'itinéraire choisi et utiliser les principes mécaniques d'une motricité efficace ; ☒ Gérer ses efforts en fonction des contraintes du milieu et de ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour réaliser les déplacements ; ☒ Maintenir un engagement physique tout en restant lucide dans ses choix ; ☒ Se préparer à un effort spécifique, récupérer ; ☒ Choisir, mettre en œuvre et réguler un projet de déplacement ; ☒ Utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations ; ☒ Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ; ☒ S'entraider pour donner confiance ; ☒ Sélectionner et prendre en compte les informations utiles pour définir son itinéraire.



--	--	--

Champ d'apprentissage	AFL Attendus de fin de lycée	Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL
<p>CA n° 3</p> <p>« Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »</p>	<p>☞ 4 AFL dans ce champ d'apprentissage mais seuls 3 AFL sont attendus de façon obligatoire en fin de lycée :</p> <p style="padding-left: 40px;">↳ L'AFL 2 doit être abordé en 2^{me} (démarche de création artistique) l'AFL1 est facultatif s'il n'est pas possible de proposer des activités codifiées dans le projet de formation de l'élève.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées. - S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition. - Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions. - Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective. 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Développer et enrichir une motricité expressive à l'aide de divers paramètres (espace, temps, énergie) pour provoquer une émotion ; ☒ Explorer et choisir des procédés de composition au service de la relation avec ses partenaires ; ☒ Assurer différents rôles (interprète, chorégraphe, spectateur, juge, voltigeur, pareur, porteur, meneur...) ; ☒ Gérer la prise de risque dans le choix de ses actions ; ☒ Choisir, mettre en œuvre et réguler, seul et à plusieurs, un projet de composition ou d'enchaînement ; ☒ Utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations et définir des pistes d'amélioration ; ☒ Se préparer, se concentrer pour se produire devant un public ; ☒ Maîtriser la réalisation individuelle de sa prestation pour la mettre au service de la production collective ; ☒ Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions.



Champ d'apprentissage	AFL Attendus de fin de lycée	Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL
<p>CA n° 4</p> <p>« Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »</p>	<ul style="list-style-type: none"> – S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force. – Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel. – Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet et ses choix tactiques ; ☒ Identifier les forces et faiblesses de son adversaire pour définir, mettre en œuvre et réguler un projet tactique ; ☒ Identifier l'évolution des caractéristiques du rapport de force pour adapter ses actions ; ☒ Adapter son engagement en fonction du rapport de force et de ses ressentis ☒ Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ; ☒ Utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations et l'état du rapport de force entre deux équipes ou deux adversaires ; ☒ Accepter la défaite, gagner avec humilité ; ☒ Etre solidaire de ses partenaires ; ☒ Assurer différents rôles (partenaire, adversaire, arbitre, coach, observateur) ; ☒ Connaître, respecter et faire respecter les règles.
<p>CA n° 5</p> <p>« Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir »</p>	<ul style="list-style-type: none"> – S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu. – S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés. – Coopérer pour faire progresser. 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Développer une motricité spécifique pour réaliser une séquence de travail dans le respect de son intégrité physique ; ☒ S'appuyer sur des connaissances relatives au corps humain et à l'effort physique pour définir un projet d'entraînement ; ☒ Connaître et moduler différents paramètres d'entraînement (intensité, durée, répétition, complexité, charges, récupération...) pour produire et identifier des effets immédiats en lien avec un projet personnel et un thème d'entraînement retenu ; ☒ Choisir quelques paramètres et utiliser ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour personnaliser et réguler une séquence de travail ; ☒ Se mettre en condition pour s'engager dans l'effort choisi et récupérer de celui-ci ; ☒ Choisir, réaliser et réguler un projet d'entraînement définissant les ressources à mobiliser, en lien avec les effets recherchés ; ☒ Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ; ☒ Assumer différents rôles sociaux (aide, parade, coach, observateur) liés à la pratique ; ☒ Utiliser un carnet d'entraînement afin de suivre et réguler son plan de travail.



Pour les classes de seconde

En adéquation avec les nouveaux programmes et dans la perspective d'équilibrer la programmation sur les trois années du lycée nous avons fait les choix suivants :

Le découpage de l'année scolaire en quatre cycles d'enseignement permet aux élèves de s'investir durablement dans les pratiques abordées. C'est également un moyen d'élargir l'offre de formation proposée aux élèves. C'est finalement un panel de 9 activités qui sont potentiellement proposées aux élèves de secondes :

CA3	<ul style="list-style-type: none"> - Acrosport avec une entrée sur la création artistique ou ... - Danse
CA4 activités duelles « raquette »	<ul style="list-style-type: none"> - Tennis de table ou ... - Badminton
CA4 sports collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rugby ou ... - Hand Ball ou ... - Volley Ball ou ... - Foot Ball
CA5	<ul style="list-style-type: none"> - Course en durée

Le CA5 :

Nous avons fait le choix d'introduire le CA5 au début de la scolarité des lycéens (au niveau 3 de la compétence attendue), car il nous semblait plus opportun d'initier rapidement les élèves à la culture des activités physiques d'entretien. Le CA5, porte en lui des enjeux d'enseignement relatifs à l'autogestion, au savoir s'entraîner physiquement et à la construction d'une santé en acte. Notre objectif est ici de former les élèves à ces pratiques émergentes le plus tôt possible.

C'est également un moyen pour nous de satisfaire à la transmission d'une culture de l'entraînement sportif, que nous sommes par la suite en mesure de développer au sein des différentes séquences d'enseignement. Dans cette logique, le CA5 au lycée Jacques Prévert, est envisagé comme un facteur d'accomplissement personnel, pouvant être reconduit et réactualisé dans les autres CA. De ce point de vue, nous cherchons à développer une « philosophie CA5 » en filigrane de nos cycles d'enseignement, dans une optique de dévolution et de responsabilisation des élèves.

Néanmoins, nous rencontrons deux contraintes majeures en termes d'infrastructure et de formation, qui nous oblige à l'heure actuelle, à n'enseigner que très peu la musculation et le step. Nous avons cependant le projet d'élargir l'offre de formation CA5, en prenant notamment appui sur les stages proposés dans le bassin.



Le CA3 :

Deux activités sont possibles en fonction du profil des élèves, du projet de la classe, des installations (danse et acrosport) en abordant dans les deux APSA la dimension artistique.

Le CA4 :

Nous abordons à la fois un sport de raquette et un sport collectif afin de proposer un éventail de choix dès la classe de première.

Pour les classes de première

L'année scolaire est découpée en quatre cycles. Une activité du CA1 (Athlétisme course : 2X1000), une activité du CA2 (escalade), une activité du CA4 et une activité du CA5 (step ou musculation avec un couplage en acrosport). La programmation de la classe doit s'établir sur des activités libellées dans des groupements différents. Elle doit également proposer une formation équilibrée, favorable à la construction de menus diversifiés en classe de terminale.

Athlétisme – demi-fond :

L'épreuve du 2 fois 1000 m est préparatoire à l'épreuve du 3 fois 500 m au baccalauréat. C'est une épreuve exigeante et difficile, qui repose en grande partie sur la construction préalable d'un projet d'allure adapté aux ressources du pratiquant. La réalisation de 2 séquences de 1000 m permet aux élèves de s'engager dans une véritable épreuve de demi-fond, qui reste malgré tout moins exigeante, sur le plan énergétique, que la succession intermittente de trois portions de course de 500 m. Ici, le travail sur 1000 m permet d'impacter progressivement le processus énergétique de type anaérobie lactique. Dans le cadre du continuum de formation, cette transition avec le travail préalable du collège et le travail futur de la terminale, est fondamentale et nécessaire. Elle permet aux élèves de surmonter la pénibilité des efforts physiques inhérents à la pratique. C'est donc une expérience authentique en course de demi-fond, que nous proposons aux élèves de première.

Constitution des groupes de travail :

Nous souhaitons conserver le groupe classe sur l'ensemble des cycles de l'année, afin d'exploiter les dynamiques de classe. Cela permet également d'impliquer davantage l'EPS et ses enseignants au niveau première.

Nous souhaitons enfin ne pas entrer trop vite dans une logique de bachotage, en privilégiant la diversité et la richesse de l'offre de formation, au profit de l'hyperspécialisation. Ce parti pris, est constitutif d'un processus de sélection librement consenti. En effet, il permet à chaque élève de première de développer ses compétences dans de multiples domaines. Chacun est ainsi en mesure d'explorer et d'expérimenter différentes activités, avant de choisir lucidement les APSA qui lui permettent d'exprimer toute l'étendue de son potentiel. Par ce biais, nous nous attachons également à transmettre un ensemble de valeurs éducatives qui entérinent la formation d'un futur citoyen, cultivé socialement et physiquement.

Un recentrage sur les activités est réalisé en fonction des menus potentiels en classe de terminale.



C'est l'occasion d'ouvrir pour tous l'escalade **et le demi-fond** qui sont des activités charnières dans les menus de terminale.

a. Pour les classes de terminale

Sur les temps d'enseignement, les classes sont regroupées par deux ou trois. En conséquence, nous proposons deux ou trois ensembles d'activités (ou menus) différents.

Des groupements différents et l'opportunité de remplacer une activité du menu par la natation qui est proposée en supplément de l'offre de formation initiale (dans le CA1 ou dans le CA2). In fine, l'élève doit conserver trois activités de trois CA différents.

Au sein d'un menu plusieurs alternatives peuvent être proposées et c'est la majorité qui déterminera le choix final. Par exemple le Hand Ball ou le Basket Ball ; la Danse ou l'Acrosport ; le Badminton ou le Tennis de table.

Le CA1 et le CA4 dominent nos propositions mais nous avons décidé de conserver cette logique puisque nous souhaitons rester sur les bases des annonces que nous établissons avec nos élèves depuis trois ans.

Notre ambition est de proposer des menus équilibrés et diversifiés, permettant aux élèves de choisir des enseignements qu'ils ont eu l'occasion de vivre au cours de leur cursus scolaire au lycée. La variété des menus et la relative souplesse laissée aux élèves à travers les alternatives de remplacement (natation de vitesse ou de sauvetage), permet d'offrir aux lycéens, des ensembles d'activités qui tiennent réellement compte de leurs préférences et de leurs compétences.

Depuis quelques années nous avons l'ambition de rééquilibrer l'EPS des filles et des garçons. Dans cette optique, nous proposons des activités connotées féminines. Nous donnons également aux élèves filles et garçons, les résultats chiffrés des performances à l'examen des années précédentes en fonction du sexe. Par exemple en montrant la faiblesse des notes pour les filles en Badminton et inversement le bénéfice pour tous de s'orienter vers les activités du CA1 : le 3X500 en Athlétisme ou le 3X50 en Natation.



b. Tableau synoptique de programmation : une lecture à partir des CA et des Objectifs

ORIENTATIONS SUR LES TROIS ANNEES DU LYCEE AU REGARD DES CARACTERISTIQUES DES ELEVES					
	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Objectif 4	Objectif 5
2de	Développer sa motricité	Savoir se préparer et s'entraîner	Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	Construire durablement sa santé	Accéder au patrimoine culturel
CA3	X				X
CA4	X		X		
CA5	X	X		X	X
1ère	Développer sa motricité	Savoir se préparer et s'entraîner	Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	Construire durablement sa santé	Accéder au patrimoine culturel
CA1	X	X		X	
CA2	X		X		X
CA3	X		X		X
CA5	X	X		X	X
Term.	Développer sa motricité	Savoir se préparer et s'entraîner	Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	Construire durablement sa santé	Accéder au patrimoine culturel
CA1	X	X		X	
CA2	X		X		X
CA3	X		X		X
CA4	X		X		
CA5	X	X		X	X



CHOIX DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE			
	2de	1ère	Term.
CA1		Séquence 1: Athlétisme 1/2 fond 2X1000m	Séquence 2: Athlétisme 1/2 fond ou Natation vitesse
CA2		Séquence 1: Escalade	Séquence 2: Escalade ou Sauvetage
CA3	Séquence 1: danse ou acro-cirque		Séquence 2: Acrosport ou Danse
CA4	Séquence 1 : Sp.Co et Raquettes	Séquence 2: Sp. Co ou Raquettes	Séquence 3: Sp.Co ou Raquettes
CA5	Séquence 1: Course en durée	Séquence 2: Step	Séquence 3: Course en durée



5. Le projet d'enseignement optionnel EPS du lycée Jacques Prévert de Taverny : le vendredi de 14h à 17h

Un prolongement naturel à l'enseignement d'exploration et à l'enseignement de complément

Les collègues d'E.P.S. s'étaient interrogés sur les nouvelles organisations pédagogiques proposées depuis la rentrée 2010 (programmes et expérimentations), avec pour ambition d'offrir à nos élèves les moyens de l'expression de leurs compétences dans le domaine de la pratique physique.

Nous avons décidé à la rentrée 2010 de mettre en place un Enseignement d'Exploration (« E.E. » 5h en plus des 2h de l'enseignement obligatoire) avec des moyens pris sur la dotation horaire globale de l'établissement.

Cet enseignement d'exploration voté en plénière par l'équipe éducative du lycée et validé par le conseil d'administration a été proposé aux futurs élèves de seconde depuis juin 2010. Aujourd'hui encore 31 élèves sont inscrits avec une répartition sur deux classes.

Ce dispositif nous avait permis d'adhérer à l'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi » puisque toutes les conditions étaient déjà réunies pour sa mise en place avec les effectifs (2 classes) et les heures (2h E.P.S. ; 5h E.E. ; 3h A.S.).

A partir de la rentrée 2012 il nous avait semblé évident de permettre un prolongement pour les élèves volontaires par l'intermédiaire d'un enseignement de complément. 4h furent attribuées pour ouvrir cet enseignement en classe de première. A la rentrée 2013 c'est une enveloppe de 8h (4h en première et 4h en terminale attribuées par le rectorat de Versailles). Pour la rentrée 2014, nous n'avons obtenu que 4h en terminale (validation d'un coefficient 2 au bac.) avec impossibilité de poursuivre en première et donc une fermeture définitive en 2015.

Notre organisation s'appuyait sur le texte cadre qui organisait ces deux enseignements, avec 3 thèmes et 3 à 6 activités sur l'année scolaire. Nous avons pour soucis d'ouvrir nos élèves sur les enjeux de la pratique sportive pour soi et pour la société (santé, loisirs, performances) avec une ouverture sur les métiers où la valeur physique est prépondérante. Toujours dans cette cohérence nous souhaitons donc poursuivre le travail engagé avec les élèves et ouvrir pour la rentrée 2019 une option EPS.

Notre projet repose sur le texte officiel complété par l'organisation spécifique pour le lycée J.Prévert.

A. LES OBJECTIFS.

Par l'activité régulière de l'élève dans des pratiques physiques diversifiées, et par l'apport de connaissances pluridisciplinaires, la réalisation de projets collectifs, la réalisation d'un dossier d'étude, cet enseignement optionnel d'EPS a pour objectifs de :

– développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques et offrir ainsi une plus-value éducative attendue autour des 3 AFL

L'AFL1 : en abordant les APSA dans différents champs d'apprentissage ou dans différents registres (course en durée – biathlon athlétique – demi-fond



pour l'athlétisme ; en abordant les 3 mobiles en musculation ; jeu en simple – jeu en double - théorie de l'entraînement en badminton)

L'AFL 2 : en permettant une véritable dévolution (classe inversée – travail structuré autour du numérique – carnet d'entraînement évolutif sur les 3 années).

L'AFL3 : en proposant une véritable interaction entre les 3 niveaux du lycée avec un partage d'expérience, une mutualisation des outils.

– ☐faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société autour de la santé, de la communication, de la culture corporelle et de l'autonomie dans l'entraînement.

– ☐faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études dont un thème transversal et évolutif de la seconde à la terminale « Activité physique, sportive, artistique et intervention pédagogique ».

– ☐sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude à travers des formes de groupement différentes et contribuer au développement des compétences orales avec le développement d'un AFL spécifique à l'option.

B. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL D'EPS AUX DIFFERENTES ANNEES DE LA SCOLARITE DU LYCEEN

Sur le cursus lycéen de trois années, l'enseignement optionnel d'EPS permet de découvrir et/ou d'approfondir trois à six activités physiques sportives et artistiques relevant de plusieurs champs d'apprentissage, en référence aux cinq champs d'apprentissage définis dans le programme de l'enseignement commun. 36 élèves de la seconde à la terminale sont associés sur le même créneau de 3h.

Contribution à l'objectif académique d'équilibrer l'accès des filles et des garçons à l'enseignement optionnel avec le recrutement des élèves avec un respect intégral de la parité entre filles et garçons.

• LES APSA PROPOSEES.

L'athlétisme, le badminton et la musculation sont les activités retenues sur les trois années.

ATHLETISME

- Course en durée (CA5)
- Épreuves combinées (APSA établissement)
- Demi-fond (CA1)

MUSCULATION

- Santé (CA5)
- Culture corporelle (CA5)



- Performance (CA5)

BADMINTON

- Le savoir s'entraîner
- Le jeu en double
- Le jeu en simple

NATATION « en plus pour les volontaires » Cela peut remplacer une des 3 autres APSA

- Natation en durée (CA1) ou Natation longue
- Sauvetage (CA2)
- Vitesse (CA1)

• **PRINCIPES GENERAUX DE L'EVALUATION**

4 AFL sont évalués :

- AFL1, AFL2 et AFL3 des APSA de l'enseignement commun (Athlétisme, Badminton, Musculation, Natation)
- L'AFL spécifique à l'option (se réalise durant un projet annuel thématique).

Au troisième trimestre, les élèves devront réaliser en groupe de 3 à 4 en seconde, en binôme en première et seul en terminal, une présentation orale d'un portfolio construit tout au long de l'année autour des thèmes retenus.

À cette fin le premier trimestre correspondra à une évaluation intermédiaire avec l'architecture du portfolio (différents outils : carnet d'entraînement - PowerPoint – vidéo go pro – photos – applications - ...)

Le second trimestre correspondra à une mise en œuvre autour du thème (dont les éléments vont venir nourrir le portfolio).

Le troisième trimestre devra engager l'élève (le groupe d'élèves) dans le bouclage du projet en vue de la présentation finale.

Des stratégies de classes inversées seront éprouvées avec un ancrage sur du socioconstructivisme en privilégiant le débat d'idée et la coopération.

• **EN CLASSE DE SECONDE**

L'enseignement optionnel d'EPS implique l'élève dans :

- la pratique d'au moins deux APSA relevant de deux champs d'apprentissage différents ;
- la réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants ; concrétisée soit par une production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement... qui doivent attester de connaissances liées au thème d'étude abordé.

- Un thème d'étude retenu : « **Activité physique, sportive, artistique et santé** »
- Trois APSA sont retenues : Course en durée (CA5), badminton et le savoir s'entraîner (CA4) et musculation (CA5 et objectif santé). (Plus une en supplément pour les volontaires : Natation en durée (CA5) ou Natation distance (CA 1))
- Choix des élèves de 3^{ème} dans le bassin de formation.
- Connaissances et compétences :

Prédiction de l'effort ; modes de préparation à l'effort ; gestion de l'effort ; récupération de l'effort ; bilan et perspective de l'effort ; Diététique ; santé physique et mentale, construire un entraînement spécifique ; ...

- Organisation de l'année : musculation transversale aux 2 APSA ; 1H30 course en durée musculation et 1H30 badminton et musculation (1h en natation durée ou natation longue pour les volontaires)



- **En classe de première**

L'enseignement optionnel d'EPS implique l'élève dans :

- la pratique d'au moins deux APSA, relevant de deux champs d'apprentissage différents ;
- la conduite d'un projet collectif, en relation avec un ou des thèmes d'étude proposés. Ce projet peut être réalisé en binôme, en groupe ou en classe entière. Il est ancré dans la réalité des pratiques physiques, sportives, artistiques et peut prendre la forme, par exemple, de l'organisation d'un raid nature, d'un spectacle ou d'une action caritative ou humanitaire...

L'association sportive de l'établissement est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif.

- Les 2 thèmes retenus sont : « **Activité physique, sportive, artistique et culture corporelle** » et « **Activité physique, sportive, artistique et communication** »
- 3 APSA sont retenues ; musculation (CA 5 et objectif culture corporelle) ; épreuves combinées athlétiques (CA 1) ; badminton et le jeu en double (CA4) (*plus en supplément pour les volontaires : Natation sauvetage (CA 2)*)
- Prolongement des 12 élèves impliqués en seconde.
- Le projet collectif : création d'un événement sportif pour l'ensemble des élèves du niveau seconde.
- Connaissances et compétences :

Aborder l'ensemble des facettes du monde sportif : joueur (avec un complément sur le sujet abordé en seconde autour de l'effort) ; évènementiel, structuration du monde associatif ; médias ; jugement ; ...

- Organisation de l'année : musculation transversale aux 2 APSA ; 1H30 épreuves combinées et musculation ; 1H30 badminton et musculation (*1H natation sauvetage pour les volontaires*)

- **En classe terminale**

L'enseignement optionnel d'EPS en classe terminale implique l'élève dans :

- la pratique d'au moins deux APSA, relevant de deux champs d'apprentissage différents ;
- la conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale.

- *Choix du thème par l'élève*
L'étude se situe au croisement d'un thème de la liste choisi par l'élève et des pratiques physiques sportives et artistiques ; elle suppose une analyse problématisée et la mise en œuvre d'un protocole pour y répondre.
- Trois APSA : badminton (CA4) ; Athlétisme ½ fond (CA 1) et musculation (CA5 objectif performance). (*Plus une en supplément pour les volontaires : natation vitesse (CA 1) ou sauvetage (CA 2)*).
- 12 élèves impliqués dès la classe de seconde.
- Choix de la problématique ; élaboration, intervention, présentation et synthèse sous la forme d'un grand oral évalué par deux enseignants.
- Connaissances et compétences : en lien avec les sciences et les technologies retenues.

Tout dossier d'étude doit prendre appui sur au moins une science et/ou une technologie :

Les sciences d'appui possibles sont multiples : physiologie, anatomie, physique, biomécanique, psychologie, anthropologie, sociologie, économie, gestion, marketing, histoire... Elles permettent d'expliquer des phénomènes en lien avec le sport, le corps, la motricité, l'exercice physique, les institutions sportives.

Les technologies peuvent être liées au numérique (films et montage vidéo, usage de tablettes, élaboration de diaporamas, outils informatiques...), aux matériaux et outils utilisés par les pratiquants dans les APSA, à l'évolution des techniques corporelles et sportives...

- Organisation de l'année : musculation transversale aux 2 APSA ; 1H30 course ½ fond et musculation ; 1H30 badminton et musculation (*1h natation vitesse pour les volontaires*)



C. AFL SPECIFIQUE DE L'OPTION

1. EN SECONDE

L'AFL spécifique enseignement optionnel de seconde est « Connaitre, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une ou des activités physiques, sportives, artistiques ». Il vise à l'acquisition, par les élèves, de connaissances sur un ou plusieurs des thèmes d'étude. Ces connaissances, tout en enrichissant la culture sportive des élèves sur le plan théorique, doivent être mises en relation avec leur propre pratique pour les aider à mieux la comprendre, porter un regard critique sur celle-ci, la faire évoluer.

Éléments prioritaires pour atteindre l'AFL

- - Acquérir des connaissances sur les thèmes par la pratique d'APSA et des apports théoriques.
- - Rechercher, recueillir, ordonner des informations sur les thèmes d'étude.
- - S'engager dans une pratique en assumant plusieurs rôles.
- - Expérimenter, ressentir, éprouver par la pratique le lien entre le thème et l'APSA.
- - Porter un regard critique sur sa pratique en relation avec le thème choisi.
- - Démontrer (à l'écrit, à l'oral, par l'action...) son expérience dans l'APSA par rapport aux thèmes.

Repères de mise en œuvre de l'AFL

- - Choix du thème : « **Activité physique, sportive, artistique et santé** »
- - Formes de travail : collective.
- - Production : une réflexion concrétisée par un écrit/portfolio/oral (dossier synthétique, présentation « Prezi » ou « Powerpoint » ...) et une animation de séquence (prise en charge d'un échauffement, d'une situation...).
- - Choix de l'élève : la forme de travail, les partenaires de travail, le thème et l'APSA supports de la production, le type de production.
- - Apports théoriques : par l'enseignant d'EPS lors de la pratique, par l'enseignant d'EPS et/ou un autre formateur (professeur d'une autre discipline ou partenaire extérieur) lors de temps théoriques.
- - Liens entre les thèmes et les APSA pratiquées : obligatoires et à envisager dans les deux sens (du thème vers l'APSA et de l'APSA vers le thème).



Éléments et repères d'évaluation de l'AFL

Seconde	Repères d'évaluation			
	Éléments à évaluer	Degré 1	Degré 2	Degré 3
Acquérir et mobiliser des connaissances sur le(s) thème(s) grâce à la pratique d'APSA et d'apports théoriques	Connaissances non maîtrisées, pas de liens avec le thème et l'APSA.	Connaissances partielles, quelques liens avec le thème et l'APSA.	Connaissances fondamentales maîtrisées et mobilisées en lien avec le thème et l'APSA.	Connaissances variées et mobilisées de manière pertinente en lien avec le thème et l'APSA.
Rechercher, recueillir, ordonner des informations sur le(s) thème(s) d'étude	Informations recueillies non pertinentes au regard du thème d'étude.	Informations recueillies partielles et disjointes.	Informations essentielles recueillies et présentées sous forme de liste.	Informations recueillies variées et présentées de manière ordonnée.
Démontrer (à l'écrit, à l'oral, par l'action...) son expérience dans l'APSA par rapport au thème	La production est confuse et incomplète : pas de liens entre le thème et l'APSA.	La production est superficielle : les liens entre le thème et l'APSA sont plaqués.	La production répond au sujet : des liens entre le thème et l'APSA sont précisés.	La production porte un regard critique : les liens entre le thème et l'APSA sont pertinents.

2. EN PREMIERE

L'AFL spécifique enseignement optionnel de première est « Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ». Il vise à la fois le développement de compétences relatives au travail en équipe et à la coopération, ainsi que celui de compétences relatives à la méthodologie de projet. Il engage les élèves dans une démarche de projet et les invite à s'organiser en groupe pour réaliser et partager un projet ambitieux dont ils pourront être fiers.

Éléments prioritaires pour atteindre l'AFL

- - Identifier les enjeux liés au thème pour se mettre en projet.
- - Définir un projet : déterminer des objectifs, construire un plan d'actions, identifier des partenaires potentiels, budgétiser...
- - S'organiser à plusieurs pour conduire un projet collectif : définir, se répartir et assumer les rôles, s'entraider, coopérer...
- - S'adapter aux aléas rencontrés au cours de la conduite du projet, apporter des aménagements.
- - Communiquer, valoriser et rendre visible le projet.
- - Porter un regard critique sur le projet réalisé.

Repères de mise en œuvre de l'AFL

- - Choix des thèmes : « **Activité physique, sportive, artistique et culture corporelle** » et « **Activité physique, sportive, artistique et communication** »
- - Formes de travail : organisation en duo autour d'un projet collectif de tout le groupe.
- - Productions : un projet collectif concrétisé par l'organisation d'un événement : organisation d'un interclasse sur tout le niveau seconde en intégrant les 300 élèves concernés sur différentes épreuves durant une journée.
- - Choix de l'élève : la forme de travail collective, les partenaires de travail, le thème et l'APSA supports du projet, la forme de projet.
- - Apports théoriques : par l'enseignant d'EPS lors de la pratique, par l'enseignant d'EPS et/ou un autre formateur (professeur d'une autre discipline ou partenaire extérieur) lors de temps théoriques.
- - Liens entre les thèmes et les APSA pratiquées : obligatoires et à envisager dans les deux sens (du thème vers l'APSA et de l'APSA vers le thème).



Éléments et repères d'évaluation de l'AFL

Première Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Définir un projet : déterminer des objectifs, construire un plan d'actions, identifier des partenaires potentiels, budgétiser...	Peu d'investissement.	Investissement régulier.	Réalise efficacement sa part de travail de recherche et de production.	Dynamique et très engagé.
	Peu actif au sein du groupe.	Participe en appliquant.	Quelques propositions pour le groupe.	Moteur dans le groupe et source régulière de propositions.
S'organiser à plusieurs pour conduire un projet collectif : définir, se répartir et assumer les rôles, s'entraider, coopérer...	Peu d'efficacité et d'engagement dans les rôles.	Efficacité variable dans la tenue des rôles.	Tenue efficace de rôles préférentiels.	Tient efficacement les différents rôles.
	Peu actif au sein du groupe.	Quelques prises d'initiative.	Prises d'initiative régulières.	Prend fréquemment des initiatives et des responsabilités.
	Suit.	Participe.	Coopère.	Impulse et aide.
S'adapter aux aléas rencontrés au cours de la conduite du projet, apporter des aménagements	Reste sur le projet prévu et la fiche de route initiale.	Apporte son soutien dans les régulations si on lui demande.	Actif dans la régulation du projet. Propose des aménagements pertinents.	Pro-actif dans la régulation du projet.
	Pas de régulation.	Régulations peu adaptées.	Régulations adaptées.	Régulations adaptées et rapides.
Retour réflexif sur le projet	Aucune analyse.	Identification des principales forces et faiblesses du projet.	Quelques éléments d'amélioration possible envisagés.	Analyse critique du projet sur différents axes (incluant les modalités de fonctionnement collectif).

3. EN TERMINALE

L'AFL de l'enseignement optionnel de terminale est « Élaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités, physiques, sportives, artistiques et soutenir son dossier d'étude devant un jury ». Il vise à engager les élèves dans un travail de problématisation autour d'une thématique relative aux APSA et de recherche de diverses ressources concernant cette thématique. Il les invite à mobiliser une démarche rigoureuse pour construire un point de vue et le défendre de manière argumentée et permet ainsi de développer des compétences ré-investissables pour le « grand oral ».

Éléments prioritaires pour atteindre l'AFL

- Choisir et définir une thématique de travail et/ou de recherche en relation avec des appétences, des enjeux personnels, un projet de formation.
- Construire une méthodologie d'étude (dresser un constat, poser des hypothèses /problématiser, contextualiser dans le champ des APSA, recueillir - analyser - interpréter des données, spécifier le(s) champ(s) scientifique(s) d'appui).
- Identifier et exploiter les ressources scientifiques ou technologiques pour étayer sa démarche d'étude.
- Mettre en forme et créer un support de communication.
- S'entraîner et répéter une présentation orale.
- Restituer et défendre à l'oral son dossier d'étude.

Repères de mise en œuvre de l'AFL

- Choix du/des thème(s) : réalisé par l'élève.
- Nombre de thèmes : un, de préférence parmi ceux traités lors des années précédentes.

« Activité physique, sportive, artistique et santé » ; « Activité physique, sportive, artistique et intervention pédagogique » ; « Activité physique, sportive, artistique et culture corporelle » ; « Activité physique, sportive, artistique et communication »



- - Forme de travail : individuelle ou collective.
- - Production : un dossier présenté à l'oral restituant la conduite d'une étude qui a pris appui sur une science et/ou une technologie.
 1. Le choix des sciences pourra s'établir suivant le parcours des élèves du lycée : spécialités retenues ; économie ou gestion pour les STMG.
 2. Le choix des technologies pourra s'établir autour des nombreux outils abordés sur la scolarité au lycée.
- - Choix de l'élève : le thème et l'APSA supports de l'étude, les sciences et/ou technologies d'appui.
- - Apports théoriques : par l'enseignant d'EPS lors de la pratique, par l'enseignant d'EPS et/ou un autre formateur (professeur d'une autre discipline ou partenaire extérieur) lors de temps théoriques, par le guidage vers des ressources d'appui pendant des temps de recherche collectifs.
- - Liens avec les APSA pratiquées : possibles mais non obligatoires.

Éléments et repères d'évaluation de l'AFL

Terminale Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Construire une méthodologie d'étude (dresser un constat, poser des hypothèses, problématiser, contextualiser dans le champ des APSA, recueillir - analyser - interpréter des données). Problématisation et pertinence des réponses.	Le traitement manque de clarté. Réponses lacunaires.	Le sujet fait l'objet de propositions simples non étayées. Réponses générales et peu éclairantes par rapport au sujet.	Le sujet fait l'objet d'une réflexion structurée et d'une problématisation. Réponses en lien direct avec la problématique proposée et apportant à l'issue de la réflexion des éléments de compréhension fiables et convaincants.	Le sujet fait l'objet d'une réflexion approfondie et s'ancre dans une problématisation originale. Le traitement du sujet emprunte à différents champs disciplinaires. Réponses organisées et offrant des pistes originales de réflexion.
Identifier et exploiter les ressources scientifiques et/ou technologiques pour étayer sa démarche d'étude.	Ressources scientifiques et/ou technologiques absentes ou inappropriées.	Quelques ressources scientifiques et/ou technologiques mobilisées en lien avec le sujet.	Ressources scientifiques et/ou technologiques appropriées, organisées et mises en lien avec les questions posées à partir du sujet.	Choix de ressources scientifiques et technologiques au service de l'argumentation. Mise en tension de ces ressources (pointent et discutent certaines contradictions dans les ressources).
Restituer et défendre à l'oral son dossier d'étude.	Ne parvient pas à exprimer clairement les idées du dossier. Restitution confuse.	Présentation orale claire rendant compte des idées principales du dossier. Peu d'interaction avec le jury, focalisé sur sa préparation. Restitution récitée.	Présentation orale claire rendant compte des idées principales du dossier. Prise de distance par rapport à sa préparation. Restitution maîtrisée.	Présentation orale mettant en exergue les idées forces du dossier avec une gestion optimale du temps de présentation. Présence et aisance corporelle. Restitution vivante et en interaction avec le jury.



6. L'accueil des élèves inaptes : une politique consensuelle

a. La logique de l'équipe EPS

Tous les élèves, même munis d'un certificat médical d'inaptitude partielle ou totale à la pratique sportive, doivent assister aux cours d'EPS. Les textes insistent sur la différence entre, d'une part, l'assistance aux cours d'EPS, obligatoire et nécessaire à l'acquisition de certaines connaissances et, d'autre part, la participation aux exercices physiques, qui pourra être adaptée ou supprimée par le professeur, en fonction des précisions apportées par le médecin sur les caractéristiques de l'inaptitude constatée (type de blessure, incapacité, gêne pour tel type de mouvement).

b. Une EPS pour tous

- Volonté de tout mettre en œuvre pour n'exclure aucun élève en prenant en compte la totalité des difficultés rencontrées.
- Volonté de développer le respect d'autrui, des différences... (concepts d'inclusion, de la loi de février 2005).
- Mettre l'accent sur les aptitudes même partielles de l'élève et non sur ses inaptitudes

c. Rendre l'EPS accessible à tous

4 secteurs d'intervention :

- Jouer sur les incertitudes spatiales, temporelles, évènementielles
- Jouer sur l'adaptation réglementaire
- Jouer sur l'adaptation des barèmes et des protocoles d'évaluation
- Jouer sur l'adaptation du matériel et des dispositifs d'apprentissage

Les stratégies de communication :

- À l'orale (lecture labiale et compréhension auditive)
- À l'écrit (fiche, tableau, schéma)
- Recours à la démonstration (apprentissage social par imitation)
- Utilisation de signaux visuels (construction de significations à partir de l'élaboration d'un code de communication partagé)
- Différents modes de supervision (arrêt, suivi, flash)

L'organisation sociale de la classe :

- Favoriser le travail en groupe pour susciter l'entre-aide et la coopération



d. Les adaptations réalisées dans la pratique

Le certificat médical d'inaptitude et non la dispense :

- Les élèves doivent demander à leur médecin traitant, de préciser explicitement sur le certificat médical, ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. Par exemple un élève asthmatique peut tout à fait pratiquer le tennis de table, l'escalade ou la marche rapide.

Nous proposons donc d'adapter notre démarche en fonction de la pathologie des élèves :

Le syndrome rotulien ou Osgood Schlatter :

- Tennis de table sans déplacements
- Marche rapide en limitant l'ouverture de hanche et l'extension de la jambe par rapport à la cuisse
- Course d'orientation en marchant
- Natation avec pull-boy...
- Handball et football sans déplacements : passes, soutiens, travail de précision...

Ces élèves visent donc (aussi) l'acquisition d'habiletés motrices. Ils développent également des méthodes de travail relatives à l'observation, au coaching ou à l'arbitrage, qui leur permettent d'étoffer leur culture de l'activité.

e. Les barèmes adaptés pour l'évaluation au baccalauréat

Nous avons construit des barèmes adaptés pour les différentes APSA :

- 3 fois 500 m (cf. référentiel bac)
- Tennis de Table (cf. annexe)
- Natation (cf. annexe)



f. Bilan et perspectives

Les inaptitudes sont globalement en baisse. Il est difficile de convaincre les familles et les médecins traitants du bien-fondé de la démarche. Pour que nous puissions travailler avec efficacité, il est nécessaire que les médecins établissent des certificats médicaux dévoilant les indications et les contre-indications sportives. Dans la même logique, les familles doivent coopérer, afin de permettre aux élèves de pratiquer dans des conditions adaptées (cf. annexe dans la partie médicale – document d'information à l'attention des familles).

g. Travailler avec le médecin scolaire et l'infirmière

Une connaissance minimale des pathologies les plus fréquemment rencontrées en EPS (asthme, obésité, pathologie du genou, dos), pour une anticipation des conséquences, non seulement en termes de motricité, mais aussi d'image de soi.

h. Des protocoles contractuels avec les élèves

En seconde et première

L'élève doit obligatoirement transmettre à son professeur d'EPS l'original du document médical officiel de l'académie de Versailles complété par son médecin (les autres documents ne seront pas recevables). Tant que le professeur ne sera pas en possession de cette feuille l'élève sera noté absent. A la charge de l'élève de transmettre une copie aux CPE.

L'élève doit obligatoirement transmettre ce document durant le cours d'EPS (pas dans le casier, pas par un autre élève).

Le professeur d'EPS jugera au regard du document la possibilité de proposer une adaptation dans l'activité. Il transmettra cette information à l'élève et aux CPE pour qu'ils sachent si la présence en cours est requise.

Mise en garde pour les élèves :

- Original du document obligatoire. La photocopie est interdite.
- Si raturage alors le document sera à refaire
- Si deux encres de couleurs différentes alors le document sera à refaire

En terminale

L'élève doit obligatoirement être présent durant le premier cours qui porte sur la décision des menus, même s'il pense être inapte à l'année, pour être affecté administrativement à un professeur d'EPS.

Après cette affectation au moins administrative, en cas de problème il doit transmettre à son professeur la feuille officielle des inaptitudes complétée par le médecin (les autres documents ne seront pas recevables). Tant que le professeur ne sera pas en possession de cette feuille l'élève sera noté absent. A la charge de l'élève de transmettre une copie aux CPE.

Le professeur d'EPS jugera au regard du document la possibilité de proposer une adaptation dans l'activité ou de proposer une autre activité (dans le menu d'un autre groupe). Il transmettra ces informations à l'élève et aux CPE pour qu'ils sachent si la présence en cours est requise.

Les inaptitudes seront placées dans un trieur en salle des enseignants d'EPS.



Ministère de l'éducation nationale

Département du Val d'Oise

Lycée Jacques Prévert

23, chemin vert de Boissy – 95150 – Taverny

Téléphone : 01.39.95.32.25 – Télécopie : 01.30.40.74.30



Mise en garde pour les élèves :

- Original du document obligatoire. La photocopie est interdite.
- Si raturage alors le document sera à refaire
- Si deux encres de couleurs différentes alors le document sera à refaire
- Si la date du document (datation de la signature du médecin) dépasse celle du CCF le document ne sera pas recevable et la note de 00 à l'épreuve sera retenue.
- Si blessure le jour du CCF alors une visite du médecin le même jour est obligatoire.



7. Des modalités à renforcer ou à inventer au regard des nouveaux programmes

Des parcours plus personnalisés et plus progressifs : continuum de formation, d'informations et de validation de l'élève.

- Plus progressifs

Engager un véritable « **continuum de formation** » sur ce que j'apprends au collège et au lycée, vers la progressivité des apprentissages pour donner du sens à mon implication : FIL (formation d'initiative locale) A travers cette formation, les enseignants construisent une cohérence locale pour l'élève dans les compétences à valider. Prochaine organisation en décembre 2019 sur le thème « un continuum de formation entre les AFC et les AFL à travers le savoir s'entraîner physiquement ».

- Plus personnalisés

Engager un véritable « **continuum d'informations** » au lycée sur la déclinaison des AFC et des AFL pour favoriser la personnalisation : Fiche de suivi (à aborder également dans le stage FIL). Aujourd'hui simple cohérence pour les enseignants au sein du lycée à travers PackEPS vers un outil partagé de suivi des acquis tout au long du cursus « les enseignants et l'élève ».

- Rendre l'élève acteur

Engager un véritable « **continuum de validation** » par l'élève de ses compétences pour une auto détermination de son menu en terminale : **livret numérique interactif de l'élève** en partage sur le réseau de l'établissement

Initiative, responsabilité et engagement de l'élève dans la pratique et à l'oral : Les modalités d'organisation

- Faire du CA5 dans les autres CA : Accentuation du travail sur les compétences liées aux savoirs s'échauffer et s'entraîner « **construire l'autonomie** »
- Validation de compétences au regard des rôles sociaux pour rendre tous les élèves acteurs « **vers une autonomie engagée** »
- Développer l'oralité : les enjeux de la parole de l'élève en classe « **Verbaliser pour valider son autonomie** » Justifier ses choix, jalonner le parcours de formation de validation de compétences orales : Présenter à l'oral son échauffement ; Présenter la partie d'une leçon, Présenter un projet individuel ou collectif, s'impliquer dans des débats d'idées pour construire ensemble un lexique commun favorable aux apprentissages, pour les options présenter un portfolio autour d'une problématique choisie.

En groupe en seconde : 3 et plus

En binôme en première

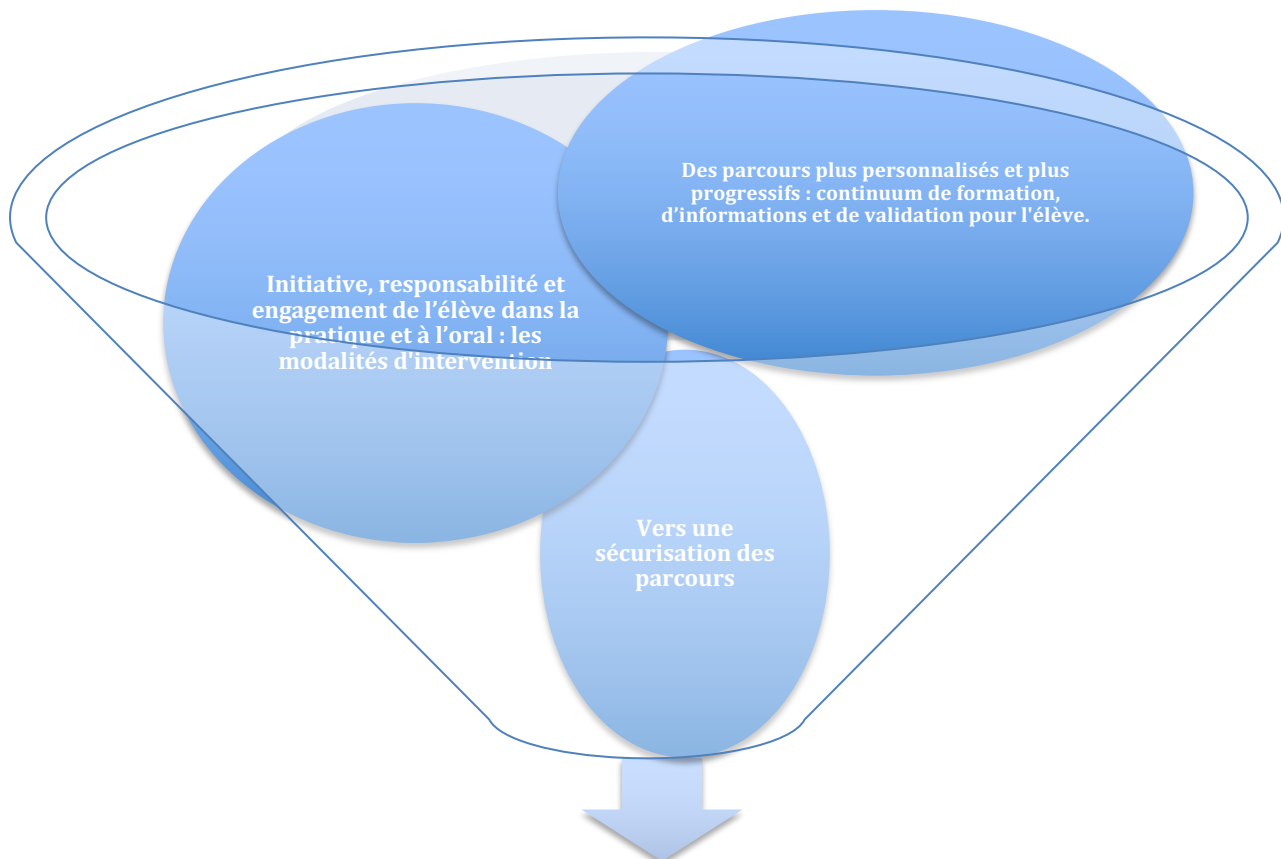
Seul(e) en terminale

Vers une sécurisation des parcours

- L'évaluation doit être pensée non plus seulement comme une validation finale de la séquence d'apprentissage mais aussi comme une validation par capitalisation des expériences qui visent à sécuriser le parcours de l'élève. « **Je peux valider mes compétences à tous moments** »



- Les situations repères qui valident les AFL sont aussi pensées comme des révélatrices pour l'élève des acquis maîtrisés et des acquis à construire « **Je sais ce que je maîtrise et je sais ce qu'il me manque : c'est mon projet d'apprentissage** »



Pour être plus efficace dans la formation, par la pratique physique, sportive, artistique, d'un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière, autonome dans un mode de vie actif et solidaire.



8. Des parcours plus personnalisés et plus progressifs : continuum de formation, d'informations et de validation de l'élève.

Continuum de formation

- Le projet « passerelle » : Le suivi et la continuité au service de l'efficacité dans l'acte d'enseignement

a. Des constats récurrents et inquiétants au plan national

Les enquêtes PISA (2012, 2013) et le rapport du Haut conseil de l'évaluation à l'école (2014) dénoncent un ralentissement, voire un recul des performances scolaires en France. Contrairement à la plupart des autres pays de l'OCDE, le niveau scolaire moyen des élèves français semble décliner. Plus grave encore, un certain nombre d'études qualitatives (Perrenoud, 1996 ; Charlot, 2005 ; Bonnéry, 2007 ; Meirieu, 2008), trahissent l'existence d'un profond mal-être chez les élèves. Ce sentiment quasi pathologique, révèle la persistance du phénomène d'échec scolaire, qui peut conduire à une certaine forme de déstabilisation psychologique, sociale, voire même physique, chez les élèves.

Ces dangers semblent exacerbés à une période, durant laquelle les élèves font preuve d'une relative fragilité, qui trouve son origine dans l'affirmation identitaire qu'ils revendiquent (Marcelli, 2008, 2012). Se construire en tant qu'adolescent n'est pas chose aisée. En conséquence, le recul du niveau de performance scolaire est inquiétant au sens où à terme, il menace l'équilibre psychologique des individus et induit nécessairement des perturbations susceptibles d'affecter l'estime de soi.

Autre point sombre, qui ne fait que renforcer ces premières constatations : **l'étanchéité du système éducatif limite les possibilités d'action des enseignants**. En effet, alors que l'école élabore des programmes structurés, qui rendent compte d'objectifs de progression hiérarchisés, les filières d'études et les différents cursus restent opaques. Les jonctions entre l'école primaire et le collège, ou encore entre le collège et le lycée sont laborieuses. Bien souvent, cette imperméabilité intra-institutionnelle ne permet pas ou peu, aux enseignants, de connaître les élèves avec lesquels ils sont amenés à travailler.

La mise en place du socle commun de connaissances et de compétences (2006, 2014), est une première action forte en faveur de la continuité. Toutefois, bien que des réflexions aient été engagées (projet CM2 – 6^{ème}, 2014), elles ne donnent pas encore satisfaction.

Plus récemment, la refondation du socle commun (2014) traduit une double volonté. D'une part, celle de décloisonner les enseignements au profit d'un effacement strictement



disciplinaire. Cette pensée complexe et systémique rejoint par ailleurs les aspirations socio-philosophiques d'Edgard Morin (1977, 1999), pour qui la compréhension du monde réel, passe nécessairement par un effacement disciplinaire, au profit de l'avènement de la transdisciplinarité. D'autre part, le nouveau socle s'inscrit dans la continuité de la loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de la république (2013), qui ré-insiste largement sur le bien-fondé du travail en équipe.

Cependant, ces différentes réformes semblent une fois de plus occulter le souci de continuité, qui anime pourtant les équipes pédagogiques au sein des établissements. Effectivement, la refondation du socle à l'école primaire et au collège laisse en suspend la question du socle au lycée. La construction d'une culture commune, qui fait sens pour les élèves, ne peut-elle pas s'envisager au-delà même de la classe de 3^{ème} ?

b. Une focale sur le niveau seconde

La classe de seconde est en quelque sorte un niveau « passerelle », qui opère la transition entre collège et le lycée. Au collège, les élèves ont construit des habitudes de travail qu'ils éprouvent lors de leur entrée au lycée. Bien souvent, les conseils de classes du premier trimestre dressent un bilan, partagé à l'unanimité par l'ensemble des collègues.

Les élèves ne fournissent pas suffisamment d'efforts et éprouvent des difficultés à réaliser la transition entre le collège et le lycée. Leurs méthodes de travail ne sont pas suffisamment approfondies, tandis qu'ils manquent cruellement de repères. Par conséquent, ils s'éparpillent et perdent rapidement pied face à la charge de travail, non seulement conséquente, mais en plus de cela, croissante au fil de l'année.

Ces indicateurs sont ici révélateurs de réelles difficultés scolaires. Que ce soit dans l'organisation du travail, ou dans la maîtrise des connaissances, les élèves ont bien du mal à identifier les enjeux d'apprentissage associés à la classe de seconde.

c. Une proposition de socle en EPS au lycée

Face à ce constat, en EPS, nous proposons de travailler avec les élèves de seconde, dans la continuité du collège. L'objectif n'étant pas de réduire notre niveau d'exigence en ce qui concerne l'acquisition des compétences attendues, mais de construire une démarche d'appropriation des compétences, fidèle aux propositions faites dans le cadre du socle commun (2014). En ce sens, nous inscrivons notre action au sein de **l'item 4 du projet d'établissement**, qui oriente la réflexion vers des modalités de prise en charge et de suivi des élèves au lycée.

Conscients que la continuité de l'action éducative est une priorité, pour permettre aux élèves de créer du sens dans les tâches d'apprentissage (Rochex, 1995), nous revendiquons une extension du socle commun au lycée.

Cette démarche nous semble cohérente au regard du profil des élèves de l'établissement, tandis qu'elle développe un certain nombre de principes éducatifs que nous choisissons de défendre. L'idée est donc d'organiser nos enseignements à partir des cinq domaines d'exploration du socle. Dans cette logique, nous proposerons une tâche complexe (Hubert, 2005, 2007 ; Bassis, 2003, 2004 ; GPSC, 2014) – fondatrice de la compétence attendue – dans chaque activité traitée.

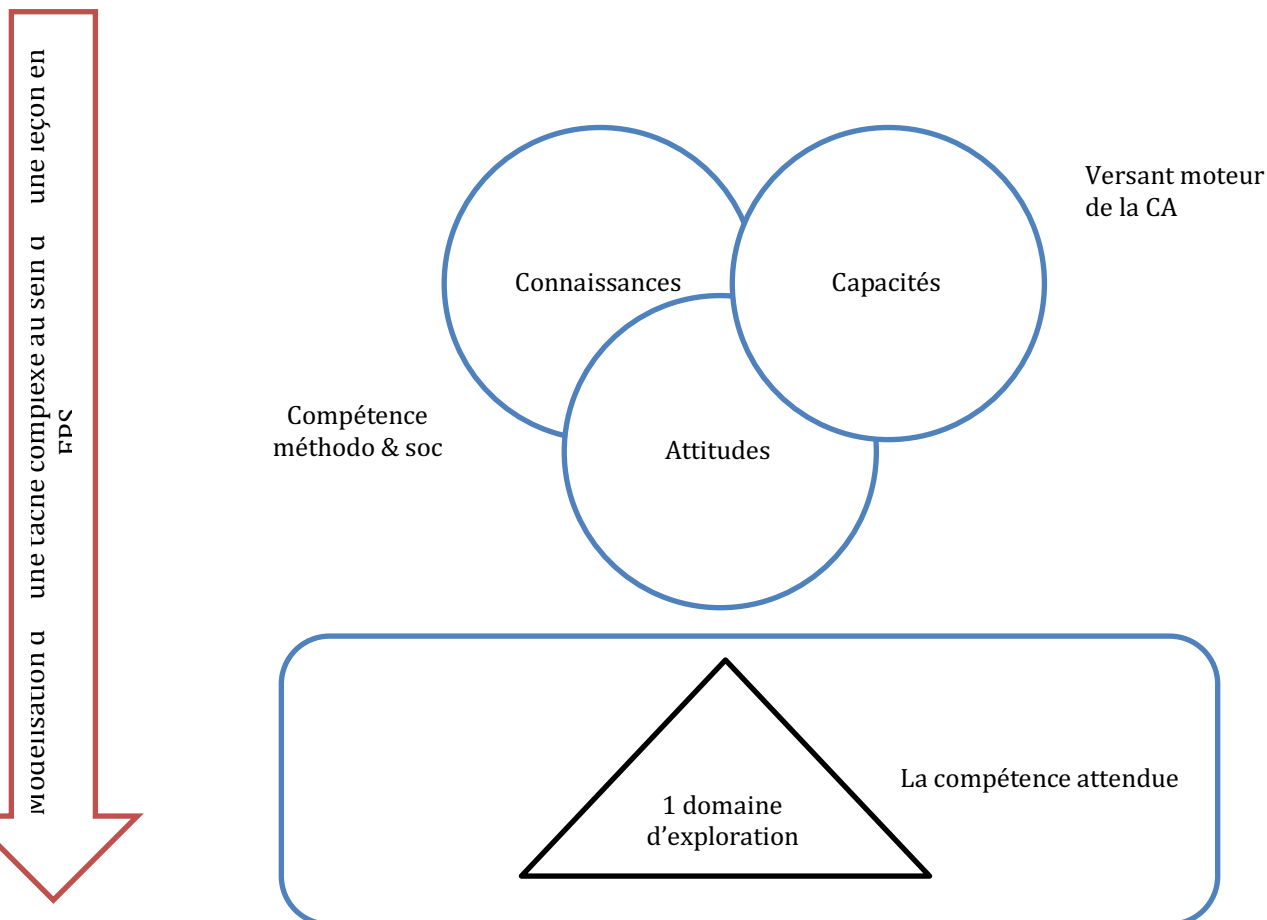


d. Compétence du socle et tâche complexe

La tâche complexe est une situation qui invite les élèves à mobiliser simultanément des connaissances, des capacités et des attitudes. La simultanéité des informations à traiter lui confère un caractère complexe, permettant par la suite aux élèves de mieux réussir à faire face aux situations de la vie courante.

Dans le cadre du socle commun, elles peuvent notamment faire appel à des connaissances issues de différents champs, ou bien situées au carrefour de différentes disciplines. Elles permettent notamment aux élèves de construire des projets structurés à partir de stratégies de résolution, qui tiennent compte des ressources intrinsèques et extrinsèques du pratiquant.

La formulation d'une tâche complexe au sein d'une activité, nous permet alors de mesurer l'écart à la compétence attendue chez les élèves. C'est une situation problème, qui fait émerger les traits saillants de la compétence.



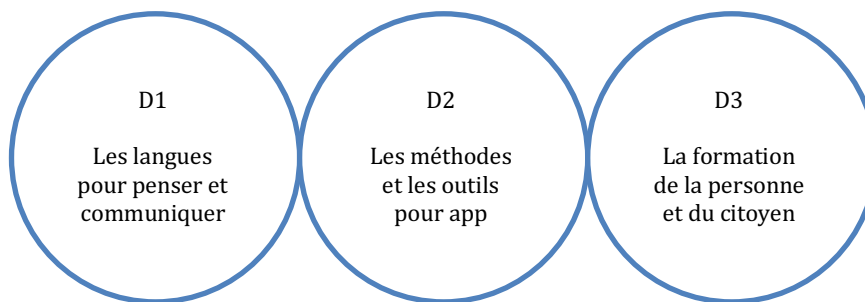


e. Le projet « passerelle » en EPS

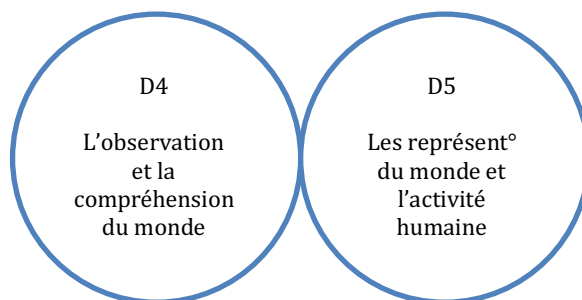
Item 4 du PE :
Assurer la continuité entre le collège et le lycée



Projet « passerelle » EPS :
Construire des tâches complexes à partir d'une proposition de socle commun étendue au lycée



Le socle commun au lycée Jacques Prévert





g. Formalisation du projet

Objectif: Construction de situations complexes au AFL1et AFL2 pour assurer la transition entre le collège et le lycée.

En partenariat avec les collèges du secteur de recrutement de l'établissement, nous proposons de mettre en place un dispositif de validation des compétences du socle. Pour ce faire, nous avons construit des tâches complexes que nous avons déclinées en 2 niveaux distincts.

Chacune des propositions correspond respectivement au niveau d'exigence programmatique de la classe de 3^{ème} et de la classe de seconde. En d'autres termes, les différentes tâches complexes élaborées nous permettront de situer les élèves par rapport aux attendus de la compétence de niveau 2 et de niveau 3. En outre, la complexité des tâches – caractérisée par la simultanéité des connaissances, des capacités et des attitudes nécessairement mobilisées pour répondre au problème soulevé – nous permet de cibler certains domaines, voire certaines compétences du socle.

Cartographie : 3 collèges + un lycée pour une même démarche d'enseignement. La continuité au service de l'action éducative.

- Le collège George Brassens – Taverny
- Le collège Wanda Landowska – Saint Leu la Forêt
- Le collège Camille Claudel – Montigny les Cormeilles
- Le lycée Jacques Prévert – Taverny



h. Traitement des APSA un exemple le demi-fond

AFC3 – DEMI FOND

Réaliser la meilleure performance possible sur un temps de course de 12 à 15 minutes, fractionné en 3 à 4 périodes séparées de temps de récupération compatibles avec l'effort aérobique, en maîtrisant différentes allures très proches de sa VMA et en utilisant principalement des repères sur soi et quelques repères extérieurs.

Etablir un projet de performance et le réussir à 0,5 km/h près.

Tâche complexe

Définir à l'avance une distance à parcourir sur une séquence de 3 min de course, puis réaliser son projet à 25 m près. Pour valider son projet, l'élève doit courir à plus de 90 % de sa VMA. Une indication sonore lui est donnée à 1 min 30.



Connaissances

Capacité

Attitudes

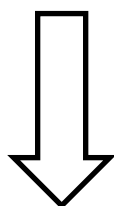
Connaissances fines de ses ressources aérobiques et des allures de courses

Concevoir et réaliser un projet de course adapté.
 Utiliser un repère sonore pour se réguler

Persévérer dans l'effort pour respecter son contrat

Connaissances transversales (mathématiques)

Relation de proportionnalité entre % de VMA et le temps de course pour déterminer une distance à réaliser



Domaine 2 : Les méthodes et les outils pour apprendre

CMS 3 : élaborer un projet d'action et le mettre en œuvre

Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
- Ecart au projet de plus 75 m	- Ecart au projet d'environ 50 m	- Ecart au projet inférieur à 25 m
- La distance visée ne reflète pas 90 % de la VMA	- La distance visée reflète 90 % de la VMA	- La distance visée reflète plus de 90 % de la VMA



AFL1 – DEMI FOND

Pour produire la meilleure performance sur une série de courses, se préparer et répartir son effort grâce à une gestion raisonnée de ses ressources.

Tâche complexe

Définir à l'avance un temps à effectuer sur une portion de course de 1000 m, puis réaliser son projet à 10 secondes près. Pour valider son projet, l'élève doit courir à plus de 100 % de sa VMA



Connaissances

Connaissances fines de ses ressources aérobies et des allures de courses



Capacité

Concevoir et réaliser un projet d'allure adapté à ses propres ressources

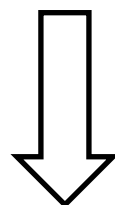


Attitudes

Persévérer dans son projet personnel de course

Connaissances transversales (mathématiques)

Relation de proportionnalité entre % de VMA et distance à parcourir pour déterminer le temps à viser



Domaine 2 : Les méthodes et les outils pour apprendre

Compétences : utiliser différentes démarches pour construire un projet d'apprentissage adapté

Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
- + de 20 s d'écart - projet d'allure inférieur à la VMA	- Entre 10 et 20 secondes d'écart - Projet d'allure conforme à la VMA	- moins de 10 secondes d'écart - projet d'allure supérieur à 100 % de la VMA
	-	-



c. Les objectifs de formation au lycée Jacques Prévert

Nous poursuivons un triple objectif :

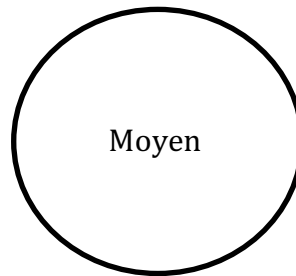
- former un pratiquant à l'écoute de son corps, qui se connaît
- former un pratiquant lucide, capable de mesurer son engagement
- former un pratiquant compétent, capable de réinvestir ses acquis en dehors

d. La notion de performance dans le CA5

La performance en EPS



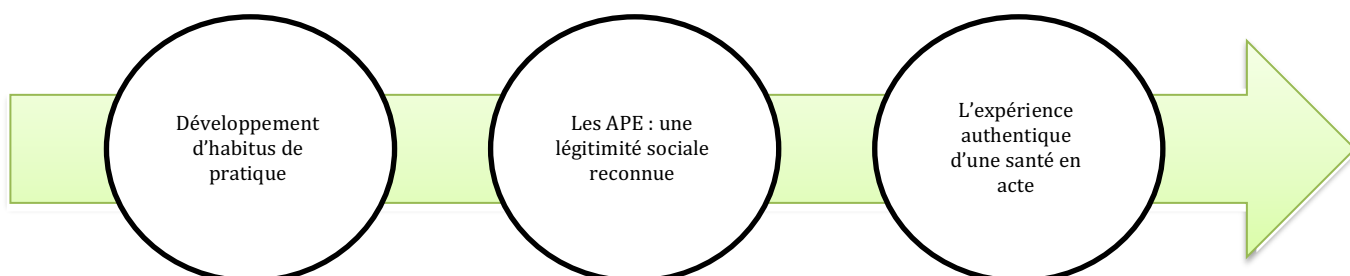
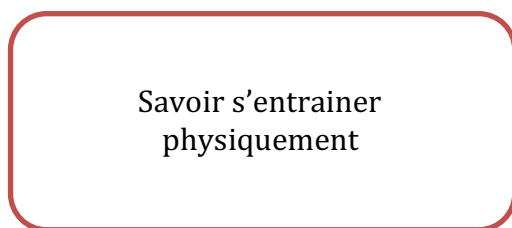
La performance dans le CA5



La performance est un indicateur de progrès. Elle permet aux élèves de savoir s'ils répondent favorablement, ou non, aux attentes de leurs mobiles.

L'objectif en soi n'est pas tant de **performer**, que d'utiliser la performance, afin de mesurer son engagement pour le réguler. Le CA5 nous amène donc à mobiliser et utiliser une conception innovante de la performance en EPS.

e. Le CA5 : une revendication d'enjeux culturels forts





f. La question de l'évaluation

Nous identifions 3 pôles distincts :

- **Conception** : capacité du pratiquant à construire une séance adaptée aux objectifs poursuivis et à ses propres ressources
- **Réalisation** : capacité du pratiquant à réaliser la séquence en gérant efficacement l'alternance entre les temps de course et les temps de récupération
- **Analyse** : capacité du pratiquant à décrire ses sensations pour analyser les effets immédiats sur son organisme. Capacité à envisager des adaptations en fonction du résultat produit.

❖ A travers le savoir s'entraîner physiquement (pour une approche transversale).

3 enjeux : Prolonger les liens Collèges/Lycées du secteur ; s'impliquer dans une thématique d'actualité ; dynamiser nos projets en formalisant cette compétence.

4 compétences : Savoir s'échauffer en autonomie ; S'entraîner en autonomie ; Réguler son activité en mobilisant différents paramètres ; Concevoir une séance d'entraînement adaptée à un objectif.

- S'échauffer en autonomie

Niveau 1 RAPPEL COLLEGE 6^{ème}, 5^{ème}

Reproduire un échauffement présenté et préparé par l'enseignant, en respectant les différentes parties, les durées, les principes et les placements acquis.

Connaissances à acquérir

- Connaître les différentes formes de déplacement : pas chassés, course latérale, en arrière, etc.
- Nommer les principales articulations.
- Différencier et localiser les segments.
- Nommer et localiser les groupes musculaires les plus importants : abdominaux, dorsaux, muscles antérieurs et postérieurs des bras et des jambes.
- Mettre en relation l'action motrice proposée avec le groupe musculaire et l'articulation sollicités.
- Déterminer les points importants : points à vérifier pour que l'exercice soit réalisé correctement.
- Faire attention de ne pas inclure de situation pouvant mettre en danger l'intégrité physique

Compétences à acquérir

- Mobiliser les principales articulations de manière fluide et uniforme.
- Maintenir des placements justes dans les exercices.
- Solliciter des actions motrices spécifiques à l'activité proposée.

Contenus d'enseignement

- Apprendre le vocabulaire spécifique à l'échauffement et à l'activité.
- Se déplacer de façon variée.
- Éviter les à-coups.
- Indiquer (trouver puis écrire) sur sa feuille de préparation le point important à respecter dans l'exercice.
- Se représenter le lieu d'échauffement ainsi que l'exercice en tenant compte des conditions de sécurité.
- Se procurer des éléments susceptibles d'aider à l'organisation : sifflet, montre, etc.

Modalités

Niveau 2 (passerelle) 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{de}

4^{ème}, 3^{ème} Produire en autonomie un échauffement structuré (le cadre est donné ainsi que des exemples pour chaque partie), à partir des connaissances acquises et des effets ressentis. Présenter au moins une partie personnelle.

2^{de}

Connaissances à acquérir



- Mettre en relation la durée et l'intensité des déplacements avec la fréquence cardiaque et la chaleur corporelle.
- Décrire les mouvements qui correspondent aux différentes mobilisations des articulations.
- Nommer les principaux groupes musculaires et indiquer leur rôle. • Faire la différence entre un relâchement, une contraction et un étirement.
- Connaître les principales actions spécifiques de l'activité et les expliquer en les mettant en œuvre.

Compétences à acquérir

- Adapter un mode de locomotion en fonction de l'activité.
- Adapter la durée en fonction des effets ressentis.
- Mobiliser l'ensemble des articulations en insistant sur celles qui seront plus sollicitées.
- Utiliser à bon escient la respiration et la récupération active.
- Solliciter en priorité les muscles impliqués dans l'activité.
- Observer le point important de chaque exercice pour voir s'il est correctement exécuté et éventuellement le corriger.
- Proposer deux exercices spécifiques à l'activité.

Contenus d'enseignement

- Diriger l'échauffement, puis prendre du recul pour observer ses camarades.
- Prendre des Repères temporels pour se rendre compte de la durée optimale d'un exercice.
- Effectuer des recherches afin d'être original dans ses propositions.

Modalités

Niveau 3 1^{re} et terminale Reproduire un échauffement présenté et préparé par l'enseignant, en respectant les différentes parties, les durées, les principes et les placements acquis.

Connaissances à acquérir

- Mettre en relation les connaissances acquises par la pratique en EPS et en sciences de la vie et de la terre, au cours de son cursus scolaire, puis donner des explications.
- Connaître ses points faibles.
- Connaître les risques : entorse, rôle de la synovie, etc.
- Connaître les techniques d'étirement ainsi que les termes : muscles agonistes, antagonistes, contractions isométriques, concentriques et excentriques.
- Connaître la différence entre déchirure, contracture et élongation.
- Justifier ses choix et ses propositions au regard de l'activité et de ses connaissances.

Compétences à acquérir

- Choisir l'échauffement dans la forme, la durée et la gestion de l'intensité en rapport avec l'activité et les effets produits sur l'organisme.
- Proposer plusieurs exercices mobilisant les articulations, surtout les plus sollicitées par l'APSA.
- Choisir un mode d'étirement adapté au type d'effort : actif, passif, avec ou sans aide.
- Choisir différents exercices de sollicitation pour les muscles principalement concernés par l'activité.
- Réaliser seul l'échauffement et corriger ses partenaires en fonction de ses connaissances et de ses sensations.

Contenus d'enseignement

- Créer des exercices à partir de ses connaissances pratiques ou théoriques.
- Prendre plus de temps pour des exercices concernant une articulation ou un groupe musculaire qu'on sait plus fragile.

Modalités

Evaluation (Grille en annexe): S'échauffe lui-même ; Explique ; Original ; Corrige ; Sécurité ; Temps ; Spécifiques ; Complet ; Vocabulaire ; Incontournables (principes).

- S'entraîner en autonomie

Des fiches de situation d'apprentissage déclinées dans l'ensemble des CA et précisées suivant les APSA (voir en annexe fiches bad).

Modalités : 8 étapes dans la construction des essentiels d'une APSA (du collège au lycée).

Fiches plastifiées utilisées en autonomie en fonction du projet d'apprentissage individuel déterminé par une situation repère de validation des compétences.

- Réguler son activité en mobilisant différents paramètres



- Manipulation des connaissances au regard du « DIRR »
- Autoévaluation et utilisation des outils numériques
 - Concevoir une séance d'entraînement adaptée à un objectif
Projet course en durée seconde et sur les autres CA : seconde ; première ; terminale
- Validation de compétences au regard des rôles sociaux pour rendre tous les élèves acteurs « **vers une autonomie engagée** »
- Développer l'oralité : les enjeux de la parole de l'élève en classe
« **Verbaliser pour valider son autonomie** »



10. Les protocoles d'évaluation en EPS : vers une convergence des dispositifs et des modalités

Par souci de cohérence, nous avons souhaité mettre en place des protocoles d'évaluation communs, AFL1 et AFL2 (cf. annexe)

Descriptif des protocoles d'évaluation communs à l'échelle des différentes APSA :

	Activité	AFL1	AFL2
CA1	Demi fond	X	X
CA2	Escalade	X	X
CA3	Danse	X	X
	Acrosport	X	X
CA4	Handball	X	X
	Rugby	X	
	Football		
	TT	X	X
	Badminton	X	X
CA5	Course en durée	X	X
	Step	X	



11. L'évaluation en danse : entre construction de sens et connaissance de soi

a. Grille de lecture construite à partir de grandes catégories d'expérience

Idée : Favoriser l'engagement des élèves en leur proposant un matériau relativement simple, à la croisée des composantes du mouvement.

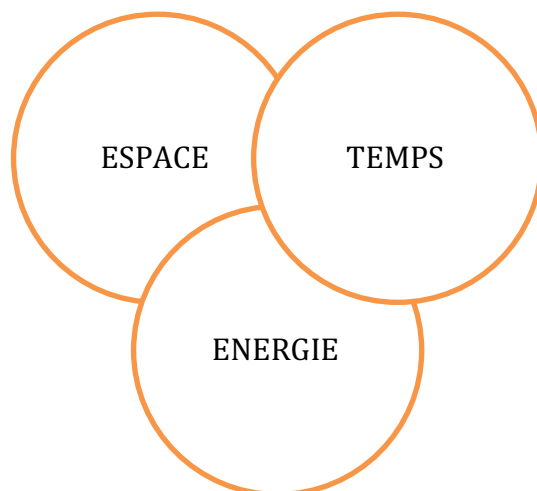
Conceptualisation : La grille de lecture doit être pensée dans une logique curriculaire. Elle permet au spectateur de mobiliser un ensemble d'indicateurs, afin d'identifier chez les danseurs, des catégories d'expériences rendant compte d'un niveau d'habileté.

Intérêt : Permettre aux élèves spectateurs d'évaluer la prestation des autres groupes et en retour d'infléchir sur leurs propres productions. Nous postulons que la lisibilité du propos chorégraphique passe par l'identification, et au-delà l'intégration, d'un ensemble d'indicateurs commun à la classe. Se construire en tant que danseur, c'est donc faire transparaître son propre système de valeurs et de représentations, tout en tenant compte de critères normatifs, qui pilotent la construction des séquences et l'ajustement des coordinations motrices.

La place de l'évaluation dans le cycle : Le cycle est organisé autour d'une logique d'évaluation, qui vise à renseigner les élèves sur les attendus spécifiques en danse. L'évaluation est à la fois considérée comme un vecteur d'engagement et un moyen de progresser.

Méthodologie : Utilisation des TIC pour organiser des prises de vues en L1, L3-4-5 et L7. Le traitement de l'image facilite l'identification des progrès réalisés sur un continuum didactique de formation. Ces séquences vidéographiques peuvent ainsi donner lieu à la formulation de feedbacks extéroceptifs, destinés à optimiser les productions des élèves, en appui sur la grille de lecture.

Une grille de lecture au carrefour des composantes du mouvement





b. Les grandes catégories d'expériences comme point d'ancrage de la démarche :

	<i>Le danseur timoré</i>	<i>Le danseur écrivain</i>	<i>Le danseur interprète</i>	<i>L'artiste</i>
L'implication corporelle	1 partie du corps est engagée dans le mvt	Toutes les parties du corps sont engagées dans le mvt, cpdt elles ne participent pas toutes à la même intention	Toutes les parties du corps sont engagées dans le mvt et participent à la même intention	Mvt d'isolation au service de l'intention et d'un projet chorégraphique précis
La gestuelle dans le mvt	Motricité usuelle. C'est une forme de mime.	Motricité variée, qui sort du quotidien, mais qui reste assez peu contrastée	Motricité variée et contrastée	Texture du mouvement contrastée, qui est mise au service du projet expressif
Le contact	Réception bruyante et contact maladroit	Une qualité de contact est privilégiée intentionnellement	Différentes qualités de contact et de tonicité sont privilégiées au regard de l'intention	Dégage une impression de facilité. Contraste au niveau des qualités de contact, en lien avec le projet expressif et symbolique.
La mémorisation	Le danseur improvise à vide	Le danseur manque d'assurance. Il fait l'effort de se rappeler pdt la danse.	Le danseur récite avec justesse	Le danseur dépasse la récitation. Il s'adapte au contexte pour transmettre des émotions.
L'interprétation / la sensibilité	Gestes parasites et attitude paresseuse. C'est un élève qui est sur scène et non un danseur.	Le danseur « récite sa chorégraphie ».	Le danseur vit sa chorégraphie. Il transmet des émotions par l'intermédiaire des formes de corps.	Le danseur interprète sa chorégraphie. Toute sa gestuelle et son attitude (regard, expression faciale, respiration) sont mises au service de l'œuvre.
Le rapport à l'autre	Le danseur ne met pas ses phrases chorégraphiques en lien avec les autres danseurs.	Les danseurs proposent des formes corporelles collectives variées (portés). Faible diversification des procédés de composition	Les danseurs proposent des formes collectives et des procédés de composition diversifiés. L'agencement est intentionnel.	Les formes collectives et les procédés de compositions sont diversifiés. Le danseur construit une triple relation : aux autres danseurs, à l'œuvre et aux spectateurs
L'histoire racontée	Logique du faire pour faire. Les danseurs ne racontent pas d'histoire, ils produisent du mvt sans intentions.	Logique du faire autrement. Les danseurs transforment le mvt à partir d'un fil conducteur	Logique du faire pour dire. Les danseurs sont dans la narration symbolique.	Logique du dire. Les danseurs sont dans l'évocation. L'imaginaire et l'interprétation laissent place à la symbolique du mvt.
La mise en scène	L'organisation collective est confuse. C'est une juxtaposition d'individualités, qui se concentre uniquement sur une partie de la scène.	Utilisation de tout l'espace scénique	Multiplicité des déplacements et des enchaînements permettant de produire des impressions anticipées	Le groupe conçoit la chorégraphie comme une tranche de spectacle. L'œuvre est finalisée sur scène face au public.
Le fil conducteur de l'œuvre	Le début et ou la fin ne sont pas identifiables.	La chorégraphie comporte un début, un développement et une fin	La chorégraphie est une œuvre qui suit une trame conductrice narrative et symbolique	L'œuvre s'inscrit dans un spectacle, permettant aux artistes d'exister à travers la production



12. Le projet de l'association sportive du lycée

a. Le contexte

Humain :

- 3 enseignants d'EPS, assurent une animation dans le cadre de l'AS
- Des assistants d'éducation et des parents nous permettent d'assurer l'accompagnement des élèves sur les différents sites pour l'entraînement ou les compétitions.

Les installations mises à disposition par la mairie :

- Gymnase Dacoury : handball – badminton - escalade
- Une ligne d'eau à la piscine : natation

b. Les effectifs

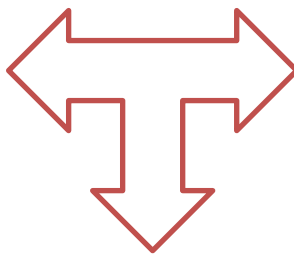
Pour cette année, notre objectif est de licencier de 6 à 8 % des élèves du lycée et/ou d'assurer un encadrement autour de 25 élèves par animateur de l'AS.

c. Les objectifs

Les objectifs généraux de l'UNSS

Faire pratiquer des activités physiques sportives et artistiques à des élèves volontaires en vue d'une intégration à leur formation, du fait culturel que constitue le sport, par la connaissance de sa nature, de ses caractéristiques officiellement établies, de sa diversité d'expression et des conditions de sa pratique

Permettre un apprentissage de la vie associative par l'exercice de responsabilités et par l'engagement des élèves dans l'organisation des activités de l'association.



Axe 1

Créer les conditions d'une activité coopérative et efficace

Axe 2

Créer les conditions de l'accès à la responsabilité

Axe 3

Développer la solidarité

Axe 4

Etablir une véritable cohérence pour l'élève entre l'AS et l'EPS

Axe 5

Permettre à l'élève de choisir diff formes de pratique

Les axes éducatifs du Lycée



d. Les activités

L'Association Sportive a pour but d'intéresser et de prendre en compte le maximum d'élèves.

Nous les sollicitons par des activités inhabituelles (objectif : découvrir), par des activités en vogue (objectif : se perfectionner), par des activités essentielles (objectif : assurer sa sécurité) et par des activités à caractère collectif. Notre volonté première étant de trouver un juste compromis afin d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre, en établissant une véritable culture d'établissement.

Les activités proposées cette année sont les suivantes :

- AS BADMINTON – M. Vernet
- AS NATATION – M. Geay
- AS HAND BAL et BASKET BALL – M. Barreyat

e. Les manifestations particulières

- Organisation de tournois collectifs lors de la journée promotionnelle du sport scolaire
- Rencontre amicale avec les lycées : Jouvot, Monnet, Bury
- Participation à des manifestations ponctuelles : compétitions, formations de jeunes officielles, stages, rencontres thématiques
- Sortie de l'AS en fin d'année...

f. Animation

Toutes les activités se déroulent le mercredi après-midi. Les enseignants d'EPS ont chacun la responsabilité d'une activité. Tous encadrent ponctuellement des activités différentes lors de journées exceptionnelles (les cross, la sortie de fin d'année, la formation des jeunes juges)

g. Les difficultés rencontrées

- Indisponibilité des installations sportives
- Augmentation du nombre de cours de l'enseignement obligatoire le mercredi après-midi
- Convaincre des élèves inscrits en club de venir à l'AS (partage des créneaux horaires avec les associations sportives).
- Mobiliser les parents
- Maintien de la motivation au sein du groupe (en cas d'élimination par exemple)



h. Les perspectives d'amélioration

- Mettre en place des animations promotionnelles au sein du lycée pour faire rayonner l'EPS et augmenter l'attractivité des activités de l'AS
 - Tournoi de handball, football et basket-ball pendant la semaine du bac blanc
 -

i. Les enjeux éducatifs véhiculés au sein de chaque activité

- Développer une culture de l'entraînement
- Privilégier une forme de pratique ludique qui renvoie les pratiquants à des mobiles d'agir personnels
 - Se détendre
 - S'aérer l'esprit
 - Perdre du poids
 - S'astreindre à une hygiène de vie plus saine
 - se tonifier, se raffermir
 - Augmenter son potentiel cardio-vasculaire
 - Développer sa masse musculaire au niveau du train inférieur
 - S'éprouver et repousser ses limites
- Se responsabiliser en acceptant d'assumer des responsabilités liées à l'organisation de la pratique
- Développer une forme de santé sociale, à travers la pratique collective ...

j. Les réunions

- Programmation de 1 AG
- Programmation de 1 réunion de district
- Conseil d'enseignement toutes les 2 semaines pour échanger à propos des pratiques (AS et EPS) et des difficultés rencontrées